

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 21 décembre de l'An Deux Mille Vingt Trois à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 15 décembre 2023, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 25

Christian GRIJOL, Marie-Pierre BARIOU, Sébastien THOMAS, François GUET, Patrick TANGUY, Marc RAHER, Henri SAVINA, Katell CHANTREAU, Ronan KERVAREC, Marie-Thérèse HERNANDEZ, Jocelyne POITEVIN, Dominique BOUCHERON, Dominique TILLIER, Christine TANGUY, Bernard JAFFRY, Isabelle CLEMENT, Bertrand POULMARC'H, André GUILLEMOT, Philippe LE MOIGNE, Christelle DREANO, Ollivier DELBOT.

Pouvoirs : Isabelle STEFANUTTI, pouvoirs à Christian GRIJOL
Françoise LAOUENAN-LE LEC, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN
Philippe AUDURIER, pouvoirs à Marc RAHER
Florence CROM, pouvoirs à Ollivier DELBOT

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BARIOU

Délibération N° DE 136-2023

Objet : Modification des statuts du Syndicat Mixte de l'Aulne

Rapporteur : Henri SAVINA

Vu la délibération annexée en date du 24 octobre 2023 par laquelle le Syndicat Mixte de l'Aulne a procédé à la modification de ses statuts ;

A l'occasion de sa séance du 19 octobre, et du fait de la mise en place d'une nouvelle tarification, le conseil d'administration du Syndicat Mixte de l'Aulne (SMA) a procédé à la modification des articles 6, 8 et 13 de ses statuts respectivement relatifs à la répartition des dépenses et des charges, au retrait d'une collectivité du SMA et au budget du syndicat.

Si la révision de la politique tarifaire, qui s'impose à Douarnenez Communauté, peut avoir une incidence, les modifications des statuts, détaillées en annexe, n'impliquent pas de conséquence pour Douarnenez Communauté, adhérente du SMA.

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation du SPIC du 4 décembre 2023,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 11 décembre 2023,

Il est proposé au Conseil communautaire :

- **d'approuver les nouveaux statuts du SMA.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 21 décembre 2023.

La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

